



3^{èmes} Rencontres Nationales de l'Expertise Immobilière

Lyon | Cité Internationale | Centre de congrès
Jeudi 12 & vendredi 13 octobre 2017



2 journées de formation | 22 intervenants | 24 ateliers
16 heures de formation professionnelle

**Formations à la carte ouvertes à tous les experts
de l'évaluation immobilière**



En partenariat avec l'Institut Institut de droit patrimonial immobilier (IDPI) Lyon III, l'Institut de formation et de recherches sur l'évaluation immobilière (IFREIM), Aix-Marseille Université.

Renseignements et inscriptions sur

www.rnei.fr

04 72 49 79 11 – alexandra.martin@edilaix.com

Une organisation



SAS EDILAIX, activité de prestataire de formations enregistrée sous le numéro 82 69 12727 69.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Homologation Conseil Supérieur du Notariat et du Conseil National des Barreaux : nous consulter.

Formation professionnelle continue

→ Publics

Experts immobiliers, experts fonciers, experts judiciaires, notaires, clerks, géomètres-experts, avocats spécialisés, cadres des collectivités locales et territoriales, directeurs immobiliers, investisseurs et gestionnaires immobiliers, administrateurs de biens, ...

→ Objectifs

Ateliers de perfectionnement destinés à parfaire les connaissances techniques, juridiques, financières et déontologiques des experts.

→ Pré-requis

Professionnels en activité.

→ Suivi pédagogique

Questionnaire d'attentes avant les RNEI2017, questionnaire de satisfaction lors des RNEI2017 et questionnaire post-formation après les RNEI2017.

→ Prix HT (Tva 20 % - avril 17)

830 € HT les deux journées soit 996 € TTC ; 520 € HT la journée soit 624€ TTC ; 350 € HT la demi-journée soit 420 € TTC. Le prix comprend la formation, la documentation pédagogique remise sur place, les pauses et les cocktails déjeunatoires.

→ Organisateur

EDILAIX SAS, RCS Lyon 524 427 135. Activité de prestataire de formations enregistrée sous le n° 82 69 12727 69. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. Homologation Conseil Supérieur du Notariat et du Conseil National des Barreaux : nous consulter.

→ Prise en charge

Pour votre demande de prise en charge par l'OPCA de votre entreprise : www.rnei.fr, onglet "Infos pratiques" puis rubrique "Prise en charge". Des questions ? une aide ? Alexandra MARTIN au 04 72 49 79 11

→ Inscriptions & renseignements

→ Par courriel

alexandra.martin@edilaix.com
avec virement bancaire

Par télécopie

au 04 72 49 76 69
avec virement bancaire

→ Par Internet

www.rnei.fr
Inscription immédiate.
Paiement sécurisé.
Confirmation instantanée.

→ Par courrier

à EDILAIX
28, rue Denfert-Rochereau
CS 40513
69702 GIVORS CEDEX
avec votre règlement
à l'ordre d'EDILAIX

→ Hébergement et informations utiles

Alexandra MARTIN : 04 72 49 79 11 ou alexandra.martin@edilaix.com

www.rnei.fr onglet "infos pratiques" puis "Les hébergements"

→ Le comité de pilotage

Jean-Claude AZNAVOUR, expert évaluateur immobilier certifié REV, membre de l'IFEI, de l'EEFIC et de CEAAM, past president de TEGoVA France ; **Pierre BAZAILLE**, notaire, membre fondateur de la base immobilière PERVAL, ancien président de l'Institut notarial de droit immobilier (INDI) ; **Vincent CANU**, avocat à la cour de Paris, spécialiste en droit immobilier ; **Stéphane PEYBERNÈS**, géomètre DPLG, expert REV TEGoVA, expert près la cour d'appel de Versailles, membre de l'IFEI, RICS ; **Jean-Marc ROUX**, maître de conférences à Aix-Marseille Université, directeur de l'Institut universitaire de formation et de recherche sur l'évaluation immobilière, directeur scientifique des éditions EDILAIX ; **Yves STERVINO**, éditeur, président de la société EDILAIX, organisateur des RNEI.

edilaix
Société d'édition et de formation
juridiques immobilières

28 rue Denfert-Rochereau
CS 40513 • 69 702 Givors Cedex

Annales des Loyers

et de la propriété commerciale, rurale et immobilière

Informations Rapides de la
COpropriété

EDILAIX, société d'édition et de formation juridiques immobilières

Méthode sols et constructions

ref. 12-A

Patrick CABANÈS, *Expert immobilier et foncier, membre CNEI.*

**Évaluation des biens monovalents
médico-sociaux ref. 12-B**

Abdallah OULD BRAHIM, *Directeur du pôle conseil, ESSEC, Ingénieur, master en mathématiques, FRICS.*

Bail commercial et évaluation

ref. 12-C

Stéphane PEYBERNES, *Expert en évaluation immobilière, expert près la cour d'appel de Versailles, géomètre DPLG, membre de l'IFEI, RICS, REV TEGoVA.*

Bilan promoteur

ref. 12-D

Catherine DARGENT, *Gérante de Daxter, expert immobilier, expert près la CA de Paris, ancienne présidente de RICS France.*

Diagnostics et évaluation

ref. 12-E

Eric MALENFER, *Président du groupe Gexpertise, géomètre-expert, expert près les CA de Paris et Versailles, RICS.*

**Troubles de voisinage :
évaluation d'une perte de vue**

ref. 12-F

Stéphane COURBI, *Géomètre-expert, expert près la CA de Nîmes.*

Déjeuner

**Évaluation des hôtels
et des résidences de tourisme ref. 12-G**

Maurice DELÉCOLE, *Ancien expert en évaluation immobilière, ancien expert près la CA de Chambéry, président d'honneur de l'IFEI, past president du Comité d'application de la Charte.*

L'expert et le juge ref. 12-H

Jean-Jacques MARTEL, *Docteur en droit, expert de justice (évaluation immobilière, commerciale, foncière, agricole), Médiation, REV TEGoVA, IFEI, CNEJI, ...*

**Servitude de passage
en cas d'enclave ref. 12-I**

François MAZUYER, *Géomètre-expert, expert près la CA de Pau, président d'honneur du Conseil supérieur de l'OGÉ.*

Évaluation des bureaux ref. 12-J

Tanneguy DE GUERPEL, *Expert en évaluation immobilière, directeur associé de KPMG Finance, MRICS, REV, CIS HYPZERT.*

**La nouvelle Charte de l'expertise 2017
et les normes européennes
ref. 12-K**

Stéphane IMOWICZ, *Président du comité d'application de la Charte de l'expertise, président d'IKORY.*

**Pratique déontologique de l'expert
ref. 12-L**

Caroline JAFFUEL, *Magistrat, président de la CA de Douai.*

18h15 – Remise du trophée de l'expertise à la personnalité de l'année 2017
par Stéphane IMOWICZ, président du Comité de la Charte de l'expertise lors du cocktail offert par les Annales des Loyers.

18h30 – Conférence "Le développement durable et l'expertise"
par Philippe PELLETIER, avocat, président du Plan bâtiment durable et président de RICS France.

19h15 – Débat "L'expert et l'accès aux bases de données : accès libre ou à péage ?"
Animé par Guy MARTY, président d'honneur de l'institut de l'épargne immobilière et foncière (IEIF).

8h30 à 10h30

Bilan lotisseur
ref. 13-A*Philippe FAVRE-REGUILLON, Expert près la CA & CAA de LYON, MRICS, REV, gérant IFC Expertise & CFEI.***Rénovation des immeubles :
changement de destination et évaluation**
ref. 13-B*Thierry DOURDET, Directeur Bureaux & Valorisation chez Pitch Promotion.***Partage et donation-partage**
ref. 13-C*Alexandre THUREL, Notaire, vice-président du 112^{ème} Congrès des notaires.*

10h45 à 12h45

Évaluation de l'habitat social
ref. 13-D*Jean-François GABILLA, Ancien président de la FPI, ancien directeur général de Bouygues Régions.***Expertise des sols pollués**
ref. 13-E*Jean-Daniel VILOMET, Ingénieur géologue ENSG, docteur en géosciences de l'environnement, directeur France de Sol environnement.***Actualités immobilières et évaluation**
ref. 13-F*Antoine HINFRAY, Avocat au barreau de Paris et au barreau de Bruxelles, docteur en droit, spécialiste du droit immobilier, membre de l'IFEI.***Déjeuner**

14h00 à 16h00

Évaluation et fonds de commerce
ref. 13-G*Stéphane PEYBERNES, Expert en évaluation immobilière, expert près la cour d'appel de Versailles, géomètre DPLG, membre de l'IFEI, RICS, REV TEGoVA.***Risques naturels et valeurs vénales**
ref. 13-H*Pierre REBOUILLON, Docteur en sciences, expert en environnement.***Estimation des terres agricoles**
ref. 13-I*Pierre NANSOT, Expert foncier et agricole, membre CNEFAF.*

16h15 à 18h15

Évaluation des biens exceptionnels
ref. 13-J*Philippe ARNAUD, Expert, évaluation immobilière et foncière, CNEI.***Évaluation des baux à construction
et emphytéotiques** ref. 13-K*Alexandre THUREL, Notaire, vice-président du 112^{ème} Congrès des notaires.***PLU et évaluation
des terrains constructibles**
ref. 13-L*Xavier PRIGENT, Géomètre-expert, Expert REV, MRICS.*

8h30 à 10h30

10h45 à 12h45

14h00 à 16h00

16h15 à 18h15



→ **Je choisis deux ateliers consécutifs par demi-journée : à cocher**

JEUDI 12 OCTOBRE	de 8h30 à 10h30 : sélectionner un atelier		
	MATIN	<input type="checkbox"/> Sols et constructions - ref. 12-A	<input type="checkbox"/> Biens médico-soc. - ref. 12-B
	de 10h45 à 12h45 : sélectionner un atelier		
	<input type="checkbox"/> Bilan promoteur - ref. 12-D	<input type="checkbox"/> Diagnostics - ref. 12-E	<input type="checkbox"/> Perte de vue - ref. 12-F
	de 14h à 16h : sélectionner un atelier		
APRÈS-MIDI	<input type="checkbox"/> Hôtels - ref. 12-G	<input type="checkbox"/> Expert et le juge - ref. 12-H	<input type="checkbox"/> Servitude - ref. 12-I
	de 16h15 à 18h15 : sélectionner un atelier		
	<input type="checkbox"/> Bureaux - ref. 12-J	<input type="checkbox"/> Charte - ref. 12-K	<input type="checkbox"/> Déontologie - ref. 12-L

VENDREDI 13 OCTOBRE	de 8h30 à 10h30 : sélectionner un atelier		
	MATIN	<input type="checkbox"/> Bilan lotisseur - ref. 13-A	<input type="checkbox"/> Destination - ref. 13-B
	de 10h45 à 12h45 : sélectionner un atelier		
	<input type="checkbox"/> Habitat social - ref. 13-D	<input type="checkbox"/> Sols pollués - ref. 13-E	<input type="checkbox"/> Actualités - ref. 13-F
	de 14h à 16h : sélectionner un atelier		
APRÈS-MIDI	<input type="checkbox"/> Fonds de commerce - ref. 13-G	<input type="checkbox"/> Risques naturels - ref. 13-H	<input type="checkbox"/> Terres agricoles - ref. 13-I
	de 16h15 à 18h15 : sélectionner un atelier		
	<input type="checkbox"/> Biens exceptionnels - ref. 13-J	<input type="checkbox"/> Superficie - ref. 13-K	<input type="checkbox"/> PLU - ref. 13-L

→ **Je calcule le prix (TVA 20 %) : Inscriptions par demi-journée**

- Les deux journées, soit 8 ateliers : 996 € TTC, soit **830 € HT**
- La journée complète, soit 4 ateliers : 624 € TTC, soit **520 € HT**

- La demi-journée, soit 2 ateliers : 420 € TTC, soit **350 € HT**
- Participation libre à la conférence "Développement durable et expertise" et au débat "L'accès aux bases de données et l'expert". Réservée aux participants.

Bulletin d'inscription

Possibilité de vous inscrire en ligne sur www.rnei.fr avec paiement sécurisé



À retourner par fax au 04 72 49 76 69 ou par courrier à EDILAIX • 28 rue Denfert-Rochereau • CS 40513 • 69 702 Givors Cedex ou par courriel à alexandra.martin@edilaix.com.
En cas de pluralité d'inscrits : dupliquer ce bulletin.

Nom : Prénom :
Fonction : Organisme /société :
Adresse :
..... Code postal : Ville :
Tél : Mèl :

Attention !
Nombre de places limité

Oui, je m'inscris aux **Rencontres Nationales de l'Expertise Immobilière**. Je coche au dos de ce bulletin les ateliers choisis par demi-journée.
Je vous adresse le règlement par chèque à l'ordre de EDILAIX et je l'envoie à l'adresse : 28, rue Denfert-Rochereau • CS 40513 • 69702 Givors Cedex ou par virement au Crédit mutuel : Iban FR7610278073060002032390160 Bic CMCIFR2A

- Je reçois une facture acquittée.
- Je demande une prise en charge par un organisme collecteur ; nous vous adressons une convention de formation professionnelle.

Les conditions générales de vente figurent sur le site www.rnei.fr < onglet infos pratiques < conditions générales de vente.

Date et lieu

Cachet

Signature

*L'inscription aux Rencontres ne sera effective qu'à réception du règlement.
Une facture acquittée ainsi que la convention de règlement vous seront dès lors envoyées. L'attestation de présence sera envoyée à l'issue du Rencontres nationales de l'expertise immobilière.*